



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2001

Avant d'entamer l'ordre du jour, les élus ont observé une minute de silence pour protester contre le terrorisme et le fanatisme et à la mémoire de Julien GUEVEL, ancien Conseiller Municipal et bénévole toujours présent et actif dans les manifestations et associations plomelinoises durant de longues années.

I. AFFAIRES FINANCIERES :

- Adoption à l'unanimité des **comptes de gestion**, établis par le comptable de la commune, de tous les budgets (budget général ; eau ; assainissement ; lotissements de Tal ar Groaz et Koad ar Roz ; cimetière).
- Attribution, par 17 voix pour, et 4 voix contre (opposition), d'une indemnité de conseil au nouveau trésorier municipal, M. Albert ABALEA.
- Basculement à l'Euro du contrat d'affermage en eau potable avec la SAUR et des différents prêts contractés auprès de la Caisse d'Epargne.
- Majoration des **tarifs scolaires et périscolaires** pour l'année 2001-2002 (2% environ), des tarifs de l'eau pour 2002 (2% environ) et des tarifs camping pour 2002.
- Maintien des **tarifs assainissement** pour 2002.
- **Tarifs Cybercommune** : 32 euros (+ une adhésion de 8 euros à l'ULAMIR) pour 5 séances d'atelier initiation ; gratuit pour les enfants, les adolescents et les demandeurs d'emploi. Pour les séances de libre-service, les tickets sont en vente à la Mairie : 3,5 euros le ticket ; 16 euros les 5 tickets et 30 euros les 10.
- Afin d'apporter une participation à la commune, le **Centre de Loisirs Sans Hébergement** versera la somme de 9,50F pour les repas servis (encadrants et enfants) durant les vacances de février, Pâques et été 2001 ; cette somme correspond au prix de revient des matières premières.

II. URBANISME – AFFAIRES FONCIERES :

- Accord du Conseil pour l'acquisition auprès du **Diocèse** d'une parcelle, au bourg, permettant l'accès par l'arrière au chantier de la maison Le Bris, actuellement en cours de réhabilitation, et pour l'achat de la **maison « Marchand »** dans le secteur de Kerneven, en vue de l'aménagement d'un rond-point dans ce secteur.
- Les constructions étant quasiment achevées, les colotis ayant été consultés et étant en majorité favorables, le nom du lotissement « Salaün » sera : **AN DAOU BARZ**. (16 pour - 1 vote contre – 4 abstentions).
- Accord à l'unanimité du Conseil pour céder à la société ESPACIL le terrain à Tal ar Groaz, pour un montant de 400.000 F HT. ESPACIL a un projet d'aménagement de la parcelle en **immeubles locatifs** simples ou avec accession à la propriété, ainsi que des pavillons individuels. Le terrain sera en partie aménagé par la commune.
- Suite à une proposition de **vente de parcelles**, dans le secteur de Tingoff pour une surface de 12.700 m² envi-

ron, faite à la commune, le Conseil émet un avis favorable sur l'aménagement global de ce secteur, compte-tenu également du projet de lotissement privé présenté par Mme JACQUINET.

- Le Conseil donne délégation au Maire pour négocier le contrat et les modalités de **location de l'atelier-relais** laissé vacant par la société SUBLITEC dans la Z.A de Penhoat Braz.

III. MARCHES PUBLICS :

- Les marchés à bon de commande concernant l'entretien et les grosses réparations de la voirie communale et des chemins ruraux (**bitumage**) en 2001, et éventuellement en 2002 et 2003, ainsi que la fourniture et la mise en œuvre d'**enrobés** sur la voirie communale en 2001, et éventuellement en 2002 et 2003, ont été attribués à l'entreprise LE PAPE pour des montants respectifs de 213.227,07 euros TTC et 355.734,65 euros TTC.
- Accord du Conseil pour la signature d'avenants relatifs au marché de l'extension de l'école maternelle et du réaménagement des locaux techniques.

IV. PERSONNEL : vers les 35 heures

- Dès 1999, sous la houlette d'Odette CATANZANO, Adjointe au Maire et de Yann BOTHOREL, Secrétaire Général, la commune de Plomelin a engagé une réflexion sur la mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail pour le personnel communal.

Des discussions ont été engagées au sein de chaque service pour recenser les vœux des agents. Une commission composée du Maire, des Adjointes, du Secrétaire Général et des représentants des agents de chaque service, s'est réunie à plusieurs reprises entre octobre 2000 et août 2001, afin d'élaborer un protocole d'accord et un règlement général interne d'organisation, sur la **base de 1.600 heures de travail** effectif par an, pour un agent à temps complet.

Le dossier a été soumis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Finistère qui a émis un avis favorable. Le Conseil Municipal de Plomelin délibérera prochainement lorsque le Centre de Gestion aura transmis le compte-rendu final du Comité Technique Paritaire.

- Accord du Conseil Municipal pour l'ouverture d'un poste d'**apprenti aux Services Techniques**.

V. AUTRES QUESTIONS ABORDEES :

- Le service des **remorques à encombrants** est interrompu. La déchetterie de Kerbernez est ouverte aux heures habituelles. Les remorques collectaient les déchets les plus divers, voire dangereux : cette technique est contraire à la collecte sélective qui devra se généraliser rapidement et ce, dès la mise en service d'une déchetterie intercommunale.

- Mise en place d'un **marché de plein air** à Plomelin à partir de Pâques 2002 : une réunion avec les personnes intéressées (commerçants, artisans, ...) s'est tenue le 19 septembre dernier, à ce sujet : un marché hebdomadaire le

dimanche matin sera mis en place, sur le parking de la Mairie, pour des produits alimentaires et appoints nature (plants, fleurs, graines).

LE PASSAGE A L'EURO

Le 1^{er} janvier 2002, soit dans 3 mois, nous passons à l'euro, faut-il le rappeler. Le saviez-vous ? Les billets ont été dessinés par un Autrichien, Robert KALINA ; il faudra fabriquer 10 millions de pièces et de billets, rien que pour la France.

A partir du 1^{er} janvier 2002, pièces et billets en euros feront leur entrée en scène. Les pièces et billets en monnaie nationale disparaîtront définitivement le 17 février 2002. Ils seront repris par les banques et la Banque de France jusqu'en juin 2002. Après cette date, la reprise pourra se faire uniquement auprès de la Banque de France :

- billets : pendant une période de 10 ans
- pièces : pendant une période de 3 ans

Les services de la Mairie sont présents pour répondre à vos questions. Vous pouvez communiquer par ailleurs avec le Centre d'Information et de Communication de Bretagne, au 02.99.84.80.90 – cicom.br@wanadoo.fr, ou au numéro vert : 0 800 01 2002 (appel gratuit).

Afin d'aider les entreprises, professionnels, agriculteurs de Plomelin à se préparer au passage à l'euro, une réunion d'informations pratiques est fixée le vendredi 19 octobre 2001 à 18h à la salle socio-culturelle. Un intervenant spécialisé dans la communication de l'euro vis-à-vis des professionnels sera présent.

L'euro, c'est demain, ne tardons pas à l'intégrer dans notre quotidien.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

• Espaces Verts :

- Remise en état provisoire des espaces verts devant l'école maternelle publique, ainsi que devant l'école élémentaire publique, suite aux travaux d'adduction de gaz
- Aménagement d'aires de réception et mise en place de jeux à l'école élémentaire publique

• Voirie, réseaux :

- Reprise des tranchées en enrobés suite aux travaux d'adduction de gaz
- Mise en souterrain des fourreaux d'alimentation de la classe mobile, dans la cour de l'école élémentaire publique

• Autres travaux :

- Confection d'un mur entre le parking de la galoche et le cimetière
- Travaux de peinture sur les fenêtres et les portes de l'école élémentaire publique

✓ AUTRES TRAVAUX : (par entreprises privées)

• Ecole élémentaire publique :

- Mise en place d'une classe mobile dans la cour, par la société FOISNET.

- Pose d'un filet pare-ballons, par le CAT Ty Hent Glaz
- Pose d'une tuyauterie de gaz dans la cour pour alimenter le restaurant scolaire, par l'entreprise RSB
- Réfection de l'étanchéité de la toiture (3^{ème} et dernière tranche) par l'entreprise SEO

• Ecole maternelle publique :

Le nouveau bâtiment est terminé. Les travaux de voirie et d'aménagement des abords sont de même achevés (hormis les pelouses et les plantations).

• Lotissement de Tal ar Groaz :

- Les travaux de pose de bordures de caniveaux, ainsi que le revêtement en bitume et gravillons sont terminés
- Les Espaces Verts ont étéensemencés par l'entreprise L'HELGOUACH
- La société BOURBIGOT, filiale de la SAUR-CISE, va procéder au passage de caméras dans une partie du réseau d'assainissement des eaux usées, afin de vérifier l'état des canalisations et de contrôler les déversements parasites (eaux pluviales, etc...).

• Lotissement de Kervéo :

Ce lotissement HLM fait l'objet de travaux de finitions : trottoirs, voirie, etc... Les pavillons sont occupés depuis peu.

EMPLOI

LA MAIRIE RECRUTE :

- 1 CES, homme ou femme, aux Services Techniques, pour divers travaux.
- 1 emploi-jeune « Agent d'environnement »
- 1 emploi-jeune « Animateur enfance et jeunesse »

Envoyer CV + lettre de motivation manuscrite à M. le Maire. Pour tous renseignements, contacter Laurence LE GRAND du mardi au vendredi, au 02.98.94.25.57.

LA MAISON LE BRIS

Le 10 septembre 2001 a été donné le premier coup de pioche de la rénovation de la « maison Le Bris », appelée à devenir « la maison des associations », premier chantier communal du 3^{ème} millénaire.

Acquise par la commune en 1998, pour de nombreux Plomelinois cette maison est chargée d'histoire ! De par sa situation au centre bourg face à l'église, de par l'activité qu'elle a engendrée et enfin de par son architecture assez particulière.

Construite au début du XX^{ème}, elle fut pendant des décennies à la fois commerce de boucherie et épicerie (un abattoir existait encore dans les années 50, dans l'angle Nord),

mais aussi café et restaurant. Durant plusieurs années elle a même accueilli quelques élèves pour le repas de midi (le 1^{er} restaurant scolaire, en quelque sorte !). Enfin, derrière cette façade représentative de cette époque se cachait une des « salles de bal » du bourg.

L'acquisition de cette maison a permis, en accord avec le curé M. André BODENES et le Conseil Paroissial, d'acheter et de créer un cheminement dans le jardin du presbytère. Ce chemin piétonnier sera un lien entre le bourg, les écoles et les commerces, ceci en toute sécurité.

Le chantier (suivi par Jean-Noël MERRIEN, Conseiller Délégué) devrait durer environ 12 mois et permettra aux

associations de la commune de disposer, entre autre, de salles de réunion à l'étage ; le rez-de-chaussée étant plutôt réservé aux expositions ou à d'autres activités à définir. Le

patio orienté plein sud permettra de profiter d'une vue panoramique sur cette face cachée du bourg.

EN BREF

CONSEIL GENERAL :

aide à la mobilité des Finistériens

Afin de favoriser l'accès des Finistériens les plus défavorisés aux transports collectifs de compétence départementale, le Conseil Général a mis en place un barème de réduction dans la délivrance d'une carte de transport. Pour connaître ce barème, adressez-vous à la Mairie au 02.98.94.25.57.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les jeunes ayant qui ont eu 18 ans en 2001 ou qui atteindront leur majorité avant le 28 février 2002, ainsi que les électeurs qui viennent de s'installer sur la commune, sont invités à se présenter à la Mairie avant le 31 décembre 17h. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

SONDAGES :

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) effectuera des enquêtes auprès des ménages plomelinois à partir de l'année 2002. Chaque trimestre, la commune sera tenue au courant de la réalisation de ces enquêtes et en informera les Plomelinois par le biais du Kannadig.

GAZ :

Gaz de France avait contacté les résidents des différents quartiers desservis. Nous informons la population de ces différents secteurs que la commune n'est pas favorable à

des branchements non prévus, en raison de la dégradation de la voirie que ces travaux engendrent.

LA MARINE RECRUTE :

Dans le cadre de son recrutement pour la session de janvier 2002 à l'école de maistrance, la marine propose 500 postes dans différents domaines d'activités, notamment dans une nouvelle spécialité : « plongeur démineur ». Renseignements et retrait des dossiers : Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine – 19, rue Yves Collet – B.P 34 – 29240 BREST NAVAL – Tél : 02.98.22.15.31.

REUNION EURO :

Dans le cadre de l'action menée par le Ministère des Finances et de l'Economie et en partenariat avec l'INRAC, le Conseil Général du Finistère et l'UDARPA du Finistère, une réunion d'information sur l'euro se tiendra le lundi 29 octobre 2001 à 14h30, salle des mariages de la Mairie. Contact : Mairie au 02.98.94.25.57 ou Annie LE QUEAU au 02.9855.22.64.

QUELQUES CHIFFRES :

Nous venons de recevoir du Conseil Général une étude comparative sur la fiscalité des communes de Quimper Communauté. Nous vous livrons l'information à l'état brut : (données 2000)

| | PLOMELIN | QUIMPER | ERGUE GABERIC | PLUGUFFAN | PLONEIS | GUENGAT | PLOGONNEC |
|---|----------|---------|---------------|-----------|---------|---------|-----------|
| Taux TH (%) | 11,67 | 16,85 | 14,32 | 11,88 | 13,84 | 9,46 | 10,64 |
| Taux TFB (%) | 17,67 | 17,70 | 20,31 | 13,95 | 13,75 | 13,19 | 11,84 |
| Fiscalité 3 taxes par habitant (valeur locative x taux) | 1156,00 | 1947,23 | 1605,87 | 1122,19 | 1010,20 | 934,59 | 830,85 |

Source : publication du Conseil Général du Finistère – Réalisation SAFI – Juin 2001

BAUX RURAUX : L'augmentation indiciaire des prix du fermage agricole pour l'échéance du 29 septembre 2001 est de + de 2,16%.

LES CONSIGNES DU MOIS

✓ ORDURES MENAGERES :

Les conteneurs à ordures ménagères sont destinés uniquement aux ordures ménagères : les tontes de pelouses ou les déchets de chantier ne relèvent pas de cette catégorie.

✓ LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Rappel des horaires à respecter pour tous les travaux de bricolage qui peuvent entraîner des nuisances sonores (tondeuse à gazon, tronçonneuse,...) : de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables – de 9h à 19h le samedi – de 10h à 12 le dimanche et jours fériés.

LA RENTREE SCOLAIRE A PLOMELIN

On constate une stabilité des effectifs.

✓ **A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE :** l'extension de l'école étant achevée, comme cela était programmé pour la rentrée, les 95 enfants sont très à l'aise dans les 1.000 m².

• 2 classes parallèles pour les enfants de 2 et 3 ans sont prises en charge par Claudine OLLU et Joëlle BIGER, Directrice, avec respectivement 24 et 25 enfants.

• 1 classe de Moyenne Section de 22 enfants (nés en 97), confiés à Régine ROCUET.

• 1 classe de Grande Section de 24 enfants (nés en 96), confiés à une nouvelle enseignante, Anne MAILLET-BAZIN.

4 ASEM, employées municipales, complètent l'équipe. Il s'agit de Maryse DIQUELOU, Evelyne VOLANT, Christiane LOUBOUTIN et Jacqueline GUILLORE.

✓ **A L'ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE :** 161 enfants répartis dans 7 classes dont la Classe d'Intégration

• 1 classe de CP de 26 enfants avec Nelly ROPART

• 1 classe de 9 CP et 13 CE2 avec Clotilde GUILLEMOT.

• 1 classe de 27 CE1 avec Gilbert LE COZ, Directeur.

• 1 classe de 10 CE2 et 15 CM1 avec Marie-Christine BAGHIOUS.

• 1 classe de 19 CM1 et 7 CM2 avec Alain LE GUEN.

• 1 classe de 28 CM2 avec Christine GODEL.

2 aides-éducateurs, emplois-jeunes de l'Education Nationale, Stéphanie LE BEC et Rachel LE NAOUR, animent divers ateliers (informatique, bibliothèque,...).

✓ **A L'ECOLE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION :**

Des travaux sont en cours, dont le montant est estimé à 1 million de francs financés par l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques du Finistère).

Ils portent sur la réfection complète de la « Maison des Sœurs » et de la salle polyvalente, au fond de la cour ; un bloc sanitaire sera de-même construit. 111 élèves répar-

tis en :

- 1 classe de 31 élèves de Petite et Moyenne Section avec René GOAS.
- 1 classe de 9 Grande Section et de 7 CP avec Annie TOULEMONT/Solange STEPHAN.

- 1 classe de 7 CP et 8 Ce1 avec Sylvie MAUDIRE.
- 1 classe de 23 CE2 avec J. LE GAC.
- 1 classe de 11 CM1 et 15 CM2 avec Jacques CORNEC, Directeur.

ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

LE CENTENAIRE DE LA LOI 1901 :

Le 8 septembre dernier, les associations plomelinoises se réunissaient pour fêter le centenaire de la loi 1901. Dès le matin, le public répondait présent lors du débat qui réunissait divers intervenants. A partir de 14h, le forum des associations a permis au public de faire connaissance avec le tissu associatif local et de s'inscrire dans les activités proposées. A 17h30, les 16 équipes composées de bénévoles se sont affrontées au badminton et au tennis de table, puis à la pétanque, au questionnaire culturel et enfin, au tire à la corde, tout cela dans une ambiance bon enfant. Au cours du repas (+ de 250 personnes !), le Maire a remis une coupe aux vainqueurs, ... mais aussi aux 16^{es}, coupe dite « Pierre de Coubertin », l'essentiel étant de participer... Voici les résultats : (le maximum étant de 13 points : 8 pour les « jambes » et 5 pour la « tête »)

- 1^{ère} place ex-aequo : A.S.P FOOT et KANERIEN SANT MERYN, 10,5 points
- 3^{ème} place : RAQUETTE PLOMELIN-TREMEOC-US PLUGUFFAN, 9,5 points
- 4^{ème} place : AMICALE LAIQUE, 9 points
- 5^{ème} place ex-aequo : KAN AN ODET – TENNIS – ASP FOOT LOISIR, 7 points
- 8^{ème} place ex-aequo : ASSOCIATION MUSICALE – JUDO, 6,5 points
- 10^{ème} place : COURIR ENSEMBLE, 6 points
- 11^{ème} place : ULAMIR e BRO GLAZIK, 5,5 points
- 12^{ème} place ex-aequo : PETANQUE – APE ECOLES PUBLIQUES, 5 points
- 14^{ème} place ex-aequo : A.P.E.L NOTRE DAME – PLOMELIN SOLIDARITE, 4 points
- 16^{ème} place : MILINERIEN PLOVEILH, 2 points

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PLOMELIN :

L'association a été créée en octobre 2000. Elle a pour but

d'organiser et de gérer les mouillages sur les rives de l'Odet, côté Plomelin. Elle compte 119 adhérents, dont une trentaine de Plomelinois. Les mouillages sont répartis sur 5 sites : Penvelet – Kerouzien – Kerautret – le Pérennou – Rosulien.

Un protocole de convention est en cours d'élaboration entre l'association et la municipalité.

Président : Bernard CUDENNEC – 02.98.52.57.20 (Société Colipak)

Vice-Président : Jo PLOUZENNEC

Secrétaire : Jean-Paul TROTTIN

Trésorier : Pierre POISSON

A.S.P : recherche d'arbitres

L'A.S.P recherche des arbitres de football, hommes ou femmes. Pour tous renseignements, contactez Jean CLOAREC au 02.9894.20.54 ou Pierrick TOULEMONT au 02.98.94.22.34

TELETHON 2001 :

Le premier Téléthon du millénaire se déroulera les 7 et 8 décembre prochains. L'année passée, ce sont 9.488.750 francs (dont 65.298 F à Plomelin) qui ont été recueillis pour le Finistère et près de la moitié de ces dons ont été récoltés grâce aux manifestations organisées sur le terrain. Cette année encore, les associations plomelinoises se mobiliseront pour permettre à la recherche d'avancer.

ULAMIR e BRO GLAZIK :

L'ULAMIR annonce une conférence intitulée « la langue bretonne », dirigée par Albert DESHAYES, le vendredi 12 octobre à 20h30 à la MPT de Plomelin – Entrée : 15F – Exposition de Florence MUCKENSTURM, jusqu'au 19 octobre, dans le hall de l'ULAMIR : « la vie rêvée d'un ver en 11 planches à dessin » - Reprise des ateliers de danses bretonnes le 5 octobre à 20h30, salle polyvalente de Plonéis.

ÉTAT CIVIL

Décès : Agnès KERIVEL, vve COTONEA, 77 ans, Verouri Nevez ; Catherine LE BRIS, vve POULICHET, 82 ans, Ti Gwenn ; Catherine DOUGUET, vve POHER, 93 ans, Ti Gwenn ; Julien GUEVEL, 75 ans, l'Avantage ; Georges DIQUELOU, 51 ans, Chemin de Kerouzien ; Jean MARY, 91 ans, Ti Gwenn ; Corentin PERON, 82 ans, Hent Pennanguer ; Alice JOUINEAU, vve FEREC, 96 ans, Ti Gwenn.

Mariages : Benoît KERAVEC et Patricia LAMY, lot. Kervéo ; Jacques LE FLOC'H, Brest, et Gaëlle GUEGUEN, Verouri Nevez ; Gaëtan LOC'H, Pluguffan, et Anne-Gaëlle CACHEUX, Park Menn Meur ; Philippe LANDAIS, Caudan (56), et Florence VIGOUROUX, Boissavarn ; Pascal FLAO, Concarneau, et Marine MAGUER, Kerleven ; Ronan MOENNER, Ploufragan (22), et Anne DIQUELOU, Gorre Bodivit ; François MALCOSTE, Paris, et Sandrine MADEC, Alez Glaz.

Naissances : Octave MASSICOT (11/06), Hent Ti Menhir ; Jade LE ROUX (18/06), lot. Koad ar Roz ; Jean MOINS (10/07), Hent Ti Menhir ; Stiven GUIGNER (21/07), Route de Pont-l'Abbé ; Sullian DUNAS (23/07), Hent Kerfram ; Louise BRIAND (24/07), Penfoul ; Julie COURTAY (26/07), Hent Stang ar Beuz ; Victor LIGER (28/07), lot. Kervéo ; Fannie LAUTRIDOU (31/08), Kroaz Pennanguer ; Kylian INMAN (31/08), Hent Kerfram ; Timothée LOUARN (07/09), Kroaz Pennanguer.

INFORMATIONS PRATIQUES

la pharmacie sera ouverte le dimanche lors des permanences des médecins plomelinois
MEDECINS DE GARDE

| | | | | | | | |
|--------------|---------------|-----------|----------------|--------------|------------|-----------|----------------|
| 30/09 | Dr LOZACHMEUR | Pluguffan | 02.98.94.04.10 | 07/10 | Dr METAYER | Plomelin | 02.98.94.24.06 |
| 14/10 | Dr WEDEUX | Pluguffan | 02.98.94.04.10 | 21/10 | Dr GUYOMAR | Pluguffan | 02.98.94.02.17 |
| 28/10 | Dr METAYER | Plomelin | 02.98.94.24.06 | 01/11 | Dr QUIDEAU | Plonéis | 02.98.91.01.40 |
| 04/11 | Dr METAYER | Pluguffan | 02.98.94.02.17 | 11/11 | Dr DANTEC | Guengat | 02.98.91.04.80 |

| | | | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------|----------|-------|----------|--------|
| OUVERTURE DE LA DECHETTERIE | 10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h | Lundi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------|----------|-------|----------|--------|

